



Comprendre les élections municipales



A CHARMES, vous allez voter pour élire 19 Conseillers municipaux mais aussi deux Conseillers communautaires et un suppléant via un "système de fléchage" retranscrit sur les listes.

Deux listes se sont portées candidates .

Les Principes du Vote



Suffrage Universel Direct

Tous les citoyens majeurs inscrits votent sans intermédiaire pour élire leurs représentants.



Un seul tour



Scrutin de Liste Paritaire

Les listes doivent comporter autant de femmes que d'hommes avec une alternance stricte entre les genres pour garantir l'égalité.



Votre vote sera valide s'il est exprimé pour une liste complète (sans modification, ajout ou suppression de noms) et que le bulletin ne comporte ni rature, ni signe distinctif.

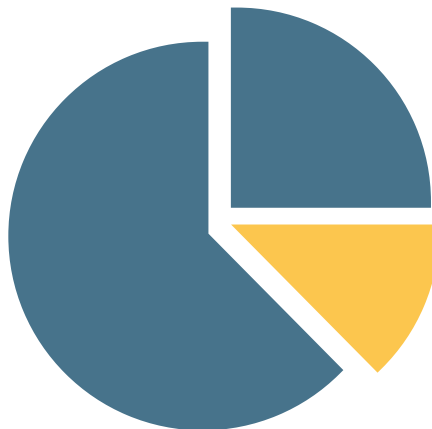


Listes Complètes

Chaque liste doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires.

Comment sont attribués les sièges ?

Prime majoritaire
50 %



Répartition proportionnelle
50 %

La liste ayant obtenu la majorité absolue reçoit automatiquement la moitié des sièges ($19/2 = 9,5$ arrondi à 10) pour assurer une majorité stable.

Les 9 sièges restants sont répartis entre la liste gagnante et la seconde liste sous réserve que cette dernière ait obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés selon la règle de la plus forte moyenne.